

**La Fondation de l'Université
de Sherbrooke**

**États financiers
au 30 avril 2020**

**La Fondation de l'Université
de Sherbrooke**

**États financiers
au 30 avril 2020**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 - 4
États financiers	
Résultats	5
Évolution des soldes de fonds	6
Flux de trésorerie	7
Bilan	8
Notes complémentaires	9 - 14
Annexes	15

Rapport de l'auditeur indépendant

Aux administrateurs de
La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.
Bureau 500
455, rue King Ouest
Sherbrooke (Québec) J1H 6G4

T 819 822-4000
Sans frais : 1 800 567-6958

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers de La Fondation de l'Université de Sherbrooke (ci-après « La Fondation »), qui comprennent le bilan au 30 avril 2020 et les états des résultats, de l'évolution des soldes de fonds et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables, et les annexes.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de La Fondation au 30 avril 2020 ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de La Fondation conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de La Fondation à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider La Fondation ou de cesser son activité, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de La Fondation.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de La Fondation;
- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;

- nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de La Fondation à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener La Fondation à cesser son exploitation;
- nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton S.E. N.C. R. L. ¹

Sherbrooke
Le 22 octobre 2020

¹ CPA auditeur, CA permis de comptabilité publique n° A125487

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Résultats

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Fonds général		Fonds assorti de conditions		Fonds de dotation		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Produits								
Apports								
Campagnes de souscription								
Campagne majeure « D'avenirs et de passions » (2012-2018) (note 10)	181 409	11 708	2 994 591	5 531 761	892 620	1 509 465	4 068 620	7 052 934
Campagne majeure « Ensemble » (2004-2009) (note 11)				305 000				305 000
Campagne annuelle	44 088	60 075	1 161 994	1 246 430	178 794	144 285	1 384 876	1 450 790
Autres campagnes	3 840		2 637 101	1 067 871	2 695 968	985 846	5 336 909	2 053 717
Activités de financement								
Gala du rayonnement	96 575						96 575	
Autres			147 261	200 543			147 261	200 543
Prêt de service	434 979	476 263					434 979	476 263
Activité commerciale - stationnements			3 753 591	4 029 514			3 753 591	4 029 514
Produits nets de placements (note 4)	3 151 268	2 785 356	(3 587 975)	4 424 399			(436 707)	7 209 755
	<u>3 912 159</u>	<u>3 333 402</u>	<u>7 106 563</u>	<u>16 805 518</u>	<u>3 767 382</u>	<u>2 639 596</u>	<u>14 786 104</u>	<u>22 778 516</u>
Charges								
Frais d'exploitation (annexe A)	1 299 389	1 295 280					1 299 389	1 295 280
Frais de développement philanthropique (campagne annuelle) (annexe B)	1 092 150	829 861					1 092 150	829 861
Frais du Gala du rayonnement	147 750						147 750	
Frais du Gala du rayonnement - oeuvres d'art	10 229						10 229	
Frais d'activités de financement - autres			37 459	75 031			37 459	75 031
Activité commerciale - stationnements			2 845 196	2 825 047			2 845 196	2 825 047
	<u>2 549 518</u>	<u>2 125 141</u>	<u>2 882 655</u>	<u>2 900 078</u>	<u>-</u>	<u>-</u>	<u>5 432 173</u>	<u>5 025 219</u>
Excédent des produits par rapport aux charges avant attribution des fonds	1 362 641	1 208 261	4 223 908	13 905 440	3 767 382	2 639 596	9 353 931	17 753 297
Attribution des fonds - Université de Sherbrooke	375 000	105 755	9 653 752	10 599 070			10 028 752	10 704 825
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	<u>987 641</u>	<u>1 102 506</u>	<u>(5 429 844)</u>	<u>3 306 370</u>	<u>3 767 382</u>	<u>2 639 596</u>	<u>(674 821)</u>	<u>7 048 472</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers et la note 4 fournit d'autres informations sur les résultats.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Évolution des soldes de fonds

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	Fonds général		Fonds assorti de conditions		Fonds de dotation		Total	
	2020	2019	2020	2019	2020	2019	2020	2019
	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$	\$
Soldes de fonds au début	3 950 963	3 129 585	28 963 677	28 661 693	49 096 077	43 170 967	82 010 717	74 962 245
Excédent (insuffisance) des produits par rapport aux charges	987 641	1 102 506	(5 429 844)	3 306 370	3 767 382	2 639 596	(674 821)	7 048 472
Virements interfonds (note 5)	(53 332)	(281 128)	(1 406 667)	(3 004 386)	1 459 999	3 285 514		
Soldes de fonds à la fin	4 885 272	3 950 963	22 127 166	28 963 677	54 323 458	49 096 077	81 335 896	82 010 717

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT - FONDS GÉNÉRAL ET FONDS ASSORTI DE CONDITIONS		
Rentrées de fonds - Campagne majeure « Ensemble » (2004-2009)		305 000
Rentrées de fonds - autres produits	8 037 734	6 973 547
Rentrées nettes de fonds - activité commerciale - stationnements	1 204 469	1 230 620
Produits nets de placements réalisés	2 693 692	2 848 869
Frais d'exploitation, de développement philanthropique, de sollicitation et autres frais	(573 912)	(1 195 880)
Attribution des fonds	(7 058 123)	(7 632 296)
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	4 303 860	2 529 860
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Placements	(38 621 538)	(41 460 818)
Cession de placements	30 580 737	36 458 433
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	(8 040 801)	(5 002 385)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT - FONDS DE DOTATION		
Rentrées de fonds - autres produits et flux de trésorerie liés aux activités de financement	3 724 173	2 477 131
Augmentation (diminution) nette de l'encaisse	(12 768)	4 606
Encaisse au début	16 319	11 713
Encaisse à la fin	3 551	16 319

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Bilan

au 30 avril 2020

	2020			2019	
	Fonds général	Fonds assorti de conditions	Fonds de dotation	Total	Total
	\$	\$	\$	\$	\$
ACTIF					
Placements (note 6)	9 473 855	29 679 335	60 182 287	99 335 477	94 181 603
Comptes interfonds, sans intérêt	731 733	5 838 667			
Apports à recevoir (note 7)	1 080	2 698 587	711 571	3 411 238	4 373 941
À recevoir de l'Université de Sherbrooke, sans intérêt	27 948	908 394		936 342	1 268 127
Œuvres d'art	83 068			83 068	93 297
Frais payés d'avance					8 451
Encaisse	3 551			3 551	16 319
	<u>10 321 235</u>	<u>39 124 983</u>	<u>60 893 858</u>	<u>103 769 676</u>	<u>99 941 738</u>
PASSIF					
Dû à l'Université de Sherbrooke (note 8)					
Attributions	1 062 994	16 762 891		17 825 885	14 855 256
Frais d'exploitation	2 708 970			2 708 970	1 718 598
Frais de développement philanthropique	1 585 164			1 585 164	984 387
Produits reportés		96 602		96 602	158 813
Charges à payer	78 835	138 324		217 159	213 967
Comptes interfonds, sans intérêt			6 570 400		
	<u>5 435 963</u>	<u>16 997 817</u>	<u>6 570 400</u>	<u>22 433 780</u>	<u>17 931 021</u>
SOLDES DE FONDS					
Non grevés d'affectation	4 885 272			4 885 272	3 950 963
Grevés d'affectations d'origine interne			18 041 262	18 041 262	14 261 446
Grevés d'affectations d'origine externe		22 127 166	36 282 196	58 409 362	63 798 308
	<u>4 885 272</u>	<u>22 127 166</u>	<u>54 323 458</u>	<u>81 335 896</u>	<u>82 010 717</u>
	<u>10 321 235</u>	<u>39 124 983</u>	<u>60 893 858</u>	<u>103 769 676</u>	<u>99 941 738</u>

Les notes complémentaires et les annexes font partie intégrante des états financiers.

Pour le conseil,



Administrateur



Administrateur

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

1 - STATUTS ET OBJECTIF DE LA FONDATION

La Fondation, constituée en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), recueille, possède et administre des biens et des deniers afin de favoriser le développement de l'enseignement et de la recherche universitaire. Elle est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - INCIDENCES RÉSULTANT DE LA PANDÉMIE DE COVID-19

En mars 2020, le décret d'un état de pandémie de COVID-19 et les nombreuses mesures mises en place par les gouvernements fédéral, provinciaux et municipaux pour protéger la population ont eu des effets sur les activités de la Fondation, notamment la perte de produits nets de placements et d'activités de financement. Cette crise est susceptible d'entraîner des modifications importantes de l'actif ou du passif au cours du prochain exercice ou d'avoir des répercussions importantes sur les activités futures.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Base de présentation

Les états financiers de La Fondation sont établis selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Comptabilité par fonds

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés.

Fonds général

Le fonds général rend compte des activités exercées par La Fondation liées à son administration, à la sollicitation des fonds, à la gestion des ressources qui lui sont confiées et à l'attribution des sommes versées à l'Université de Sherbrooke.

Fonds assorti de conditions

Le fonds assorti de conditions présente les activités de La Fondation liées à l'obtention et à l'utilisation des ressources qui sont grevées d'affectations.

Fonds de dotation

Le fonds de dotation présente les ressources affectées de façon permanente.

Les affectations d'origine externe de montants au fonds assorti de conditions ou au fonds de dotation sont dictées par les donateurs.

Estimations comptables

Pour dresser les états financiers, la direction de La Fondation doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers, les notes y afférentes et les annexes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que la direction possède des événements en cours et sur les mesures que La Fondation pourrait prendre à l'avenir. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Constatation des produits

Apports

La Fondation utilise la méthode de la comptabilité par fonds affectés pour comptabiliser les apports.

Les apports grevés d'affectations d'origine externe sont constatés lors de leur réception ou en fonction des promesses de dons reçues au cours de l'exercice. La promesse de don est comptabilisée lorsque son encaissement est raisonnablement assuré, c'est-à-dire lorsqu'elle est accompagnée du premier versement du donateur. Un taux de recouvrement historique est appliqué aux souscriptions. Lorsque la promesse de don devient non encaissable, la radiation ou une provision conséquente est imputée aux résultats.

Les apports reçus à titre de dotations sont constatés à titre de produits dans le fonds de dotation.

Produits de l'activité commerciale

Les produits de l'activité commerciale sont constatés lorsque les services sont rendus et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Produits des activités de financement

Les produits du Gala du rayonnement et des autres activités de financement sont constatés lorsque les activités ont lieu. Les produits reportés représentent des produits d'activités de financement reçus pour des activités prévues dans les exercices futurs.

Produits nets de placements

Les opérations de placement sont comptabilisées à la date de transaction et les produits qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Les produits d'intérêts sont constatés en fonction du temps écoulé. Les produits de dividendes sont constatés au moment où ils sont acquis par La Fondation. Les produits provenant de la participation au revenu net des fonds communs de placement sont constatés au moment de leur distribution. Les variations de la juste valeur sont constatées au moment où elles se produisent.

Concernant les placements évalués à la juste valeur, La Fondation a fait le choix d'exclure des variations de la juste valeur les produits d'intérêts, les dividendes ainsi que la participation au revenu net des fonds communs de placement.

Les produits de placements grevés d'affectations d'origine externe sont constatés dans le fonds approprié selon les intentions des donateurs. Les produits de placements non affectés sont constatés à titre de produits du fonds général.

Actifs et passifs financiers

Évaluation initiale

Lors de l'évaluation initiale, les actifs et les passifs financiers de La Fondation sont évalués à la juste valeur qui est, dans le cas des actifs financiers ou des passifs financiers qui seront évalués ultérieurement au coût après amortissement, majorée ou diminuée du montant des commissions et des coûts de transaction afférents. Les coûts de transaction relatifs aux actifs et aux passifs financiers qui seront évalués ultérieurement à la juste valeur sont comptabilisés aux résultats au cours de l'exercice où ils sont engagés.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Évaluation ultérieure

À chaque date de clôture, les actifs et les passifs financiers de La Fondation sont évalués au coût après amortissement (incluant toute dépréciation dans le cas des actifs financiers), à l'exception des placements en actions et en fonds communs de placement qui sont évalués à la juste valeur et des placements en obligations, débetures et billets à escompte pour lesquels La Fondation a fait le choix de les évaluer à la juste valeur en les désignant à cette fin.

En ce qui a trait aux actifs financiers évalués au coût après amortissement, La Fondation détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation. Dans l'affirmative et si La Fondation détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs d'un actif financier, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur un actif financier évalué au coût après amortissement est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Évaluation des œuvres d'art

Les œuvres d'art détenues à des fins de distribution sont évaluées au plus faible du coût et du coût de remplacement. Le coût est déterminé selon la méthode du coût spécifique.

Organisme contrôlé

La Fondation contrôle le regroupement Campagne majeure « Ensemble » (2004-2009). Les comptes de La Fondation et du regroupement ne sont pas consolidés.

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS

	2020			2019
	Fonds général	Fonds assorti de conditions	Fonds de dotation	Total
	\$	\$	\$	\$
Produits nets de placements				
Intérêts, dividendes et participation au revenu net des fonds communs de placement	845 311	1 848 381		3 000 782
Variations de la juste valeur réalisées	791 289	638 188		1 930 504
Variations de la juste valeur non réalisées	(205 116)	(4 354 760)		2 278 469
Portion des produits nets de placements attribuée au fonds général	1 719 784	(1 719 784)		
	3 151 268	(3 587 975)	-	(436 707)
				7 209 755

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

4 - INFORMATIONS SUR LES RÉSULTATS (suite)

La Fondation assume en partie ses frais directs de fonctionnement et de gestion ainsi que les frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique. L'Université de Sherbrooke assume la totalité des frais relatifs aux services comptables et d'assistance aux opérations financières de La Fondation et de la Campagne majeure « Ensemble » (2004-2009) ainsi qu'une partie des frais relatifs aux activités de sollicitation et de développement philanthropique de La Fondation en contrepartie d'une attribution annuelle versée à l'Université de Sherbrooke. Par ailleurs, l'Université de Sherbrooke assume en totalité les frais relatifs à la reconnaissance des donateurs et permet à La Fondation d'utiliser gratuitement ses locaux et sa base de données institutionnelle.

5 - VIREMENTS INTERFONDS

Au cours de l'exercice, un montant de 547 620 \$ a été transféré du fonds général au fonds de dotation, un montant de 912 379 \$ a été transféré du fonds assorti de conditions au fonds de dotation, et un montant de 494 288 \$ a été transféré du fonds assorti de conditions au fonds général. Ces transferts proviennent de sommes capitalisées (décapitalisées) à la suite de décisions internes ou d'affectations à la demande des donateurs.

6 - PLACEMENTS

	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
Actions	11 898 005	13 854 658
Obligations, débetures et billets à escompte	1 397 299	693 036
Fonds communs de placement		
Obligations et débetures	40 715 142	33 833 890
Actions	44 541 058	45 098 552
Encaisse	313 546	230 904
Ameublement et œuvres d'art	8 750	8 750
Valeur de rachat - assurance vie	51 516	46 303
Valeur - rentes viagères	410 161	415 510
	<u>99 335 477</u>	<u>94 181 603</u>

7 - PROMESSES DE SOUSCRIPTIONS

Certains donateurs ont fait des promesses de don à La Fondation totalisant 44 000 579 \$. Les encaissements prévus au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 4 922 409 \$ en 2021, à 3 914 685 \$ en 2022, à 4 634 976 \$ en 2023, à 2 421 966 \$ en 2024 et à 2 714 437 \$ en 2025.

Les encaissements prévus sont comptabilisés aux produits lorsque leur encaissement est raisonnablement assuré. Au 30 avril 2020, un montant de 3 411 238 \$ a été constaté aux produits (4 373 941 \$ au 30 avril 2019).

8 - OUVERTURE DE CRÉDIT

La Fondation bénéficie d'une ouverture de crédit auprès de l'Université de Sherbrooke pour les sommes qui sont dues à cette dernière en vertu du partage des dépenses stipulé aux termes d'un contrat d'impartition. Les sommes dues sont sans intérêt et sont remboursables lorsque La Fondation dispose de liquidités à même son fonds général ou jusqu'à l'expiration d'une période de 24 mois suivant la fin de l'exercice financier donné, selon la première de ces éventualités.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

9 - ENGAGEMENTS

La Fondation s'est engagée, d'après un contrat de location échéant en mai 2020, à déboursier à l'Université de Sherbrooke un montant équivalant à 40 % des bénéfices nets d'exploitation de stationnement de l'année financière pour l'exploitation des parcs de stationnement. Ce contrat se renouvellera pour une période d'un an et ainsi de suite, d'année en année, à moins que l'une des parties ne donne un préavis de soixante jours de son intention de mettre fin au contrat. De plus, les dépenses encourues pour la gestion du stationnement devront être remboursées par des honoraires de gestion, plus un montant équivalant à 10 % de ces dépenses.

La Fondation s'est également engagée, d'après un contrat d'impartition auprès de l'Université de Sherbrooke échéant en avril 2021, à verser une somme de 27 309 \$ sous forme d'une attribution annuelle destinée à la recherche (ou toutes autres propositions d'attributions ou d'affectations à la satisfaction des parties) en contrepartie des services comptables et d'assistance aux opérations financières de La Fondation. De plus, La Fondation s'est engagée à verser à l'Université de Sherbrooke, sous forme d'une attribution annuelle, une somme devant au moins être équivalente au total des sommes suivantes : 50 % du salaire de l'équipe de direction du service des relations avec les diplômées et diplômés (SRDD), 50 % du salaire de tous les agents de développement du SRDD et 100 % du salaire de tous les agents de développement du SRDD s'occupant des activités de sollicitation de masse. Cette somme sera versée en contrepartie de la prise en charge des frais de sollicitation et de développement philanthropique par l'Université de Sherbrooke. Ce contrat se renouvellera pour une période d'un an et ainsi de suite, d'année en année, à moins que l'une des parties ne donne un préavis de trois mois de son intention de mettre fin au contrat.

La Fondation s'est aussi engagée, d'après un contrat de services échéant en mai 2020, à verser une somme de 40 000 \$ pour des services de consultation en gestion de placements. Ce contrat se renouvellera d'année en année, à moins que l'une des parties ne donne un préavis de trois mois de son intention de mettre fin au contrat.

10 - CAMPAGNE MAJEURE « D'AVENIRS ET DE PASSIONS » (2012-2018)

Dans le cadre d'un protocole d'entente, La Fondation et d'autres organismes, dont la Faculté de médecine et des sciences de la santé de l'Université de Sherbrooke, ont convenu de se regrouper et de mettre en commun leurs ressources afin d'organiser et de réaliser conjointement une campagne majeure de financement, sollicitant des dons auprès des entreprises et du public en général afin de financer leurs activités dans le domaine de la recherche et de l'enseignement.

11 - CAMPAGNE MAJEURE « ENSEMBLE » (2004-2009)

Dans le cadre d'un protocole d'entente, La Fondation et d'autres organismes ont convenu de se regrouper et de mettre en commun leurs ressources afin d'organiser et de réaliser conjointement une campagne majeure de financement, sollicitant des dons auprès des entreprises et du public en général afin de financer leurs activités, principalement dans le domaine de la recherche sur la santé ainsi que du soutien à la recherche et à l'enseignement.

En vertu de cette entente, 62 % des recettes (dépenses) nettes de cette campagne seront attribuées (facturées) à La Fondation. Les partenaires ont mis fin à la campagne au 30 avril 2019.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

12 - INFORMATIONS SUR LES FLUX DE TRÉSORERIE

Au cours de l'exercice, La Fondation a reçu des dons sous la forme de placements totalisant 235 037 \$ (631 854 \$ en 2019).

13 - RISQUES FINANCIERS

Risque de crédit

La Fondation est exposée au risque de crédit relativement aux actifs financiers comptabilisés au bilan, exception faite des placements en actions et des fonds communs de placement. La Fondation a déterminé que les actifs financiers l'exposant davantage au risque de crédit sont les apports à recevoir et le montant à recevoir de l'Université de Sherbrooke, étant donné que le manquement d'une de ces parties à ses obligations pourrait entraîner des pertes financières importantes pour La Fondation.

Certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement La Fondation au risque de crédit.

Les placements en obligations, débetures et billets à escompte représentent des obligations, débetures et billets à escompte provenant du municipal, de provinces, du gouvernement du Canada et de sociétés cotées en Bourse. La direction de La Fondation considère que ces actifs financiers sont à faible risque de perte. La plus grande concentration se retrouve dans les titres émis par les gouvernements provinciaux pour un montant correspondant à 99 % (44 % au 30 avril 2019 dans des titres émis par la Société de transport de Montréal) des placements en obligations, débetures et billets à escompte.

Risque de marché

Les instruments financiers de La Fondation l'exposent au risque de marché, plus particulièrement au risque de taux d'intérêt, au risque de change et au risque de prix autre, lesquels découlent des activités d'investissement.

Risque de taux d'intérêt

La Fondation est exposée au risque de taux d'intérêt relativement aux actifs financiers portant intérêt à taux fixe.

Les placements en obligations, débetures et billets à escompte portent intérêt à taux fixe et exposent donc La Fondation au risque de variations de la juste valeur découlant des variations des taux d'intérêt.

Certains fonds communs de placement exposent aussi indirectement La Fondation au risque de taux d'intérêt.

Risque de change

La Fondation est exposée au risque de change en raison de placements libellés en dollars américains pour une valeur de 1 895 015 \$ au 30 avril 2020 (1 866 297 \$ au 30 avril 2019).

Risque de prix autre

La Fondation est exposée au risque de prix autre en raison des placements en actions, en obligations, en débetures, en billets à escompte et en fonds communs de placement, étant donné que des variations des prix du marché auraient pour effet d'entraîner des variations de la juste valeur ou des flux de trésorerie de ces instruments.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Notes complémentaires

au 30 avril 2020

13 - RISQUES FINANCIERS (SUITE)

Risque de liquidité

Le risque de liquidité de La Fondation est le risque qu'elle éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à ses passifs financiers. La Fondation est donc exposée au risque de liquidité relativement à l'ensemble des passifs financiers comptabilisés au bilan.

14 - CHIFFRES DE L'EXERCICE PRÉCÉDENT

Certaines données correspondantes fournies pour l'exercice précédent ont été reclassées en fonction de la présentation adoptée pour le présent exercice.

Le principal reclassement effectué, au 30 avril 2019, est le reclassement, dans le fonds de dotation, d'un montant de 3 285 514 \$ du solde de fonds grevé d'affectations externes au solde de fonds grevé d'affectations internes.

La Fondation de l'Université de Sherbrooke

Annexes

pour l'exercice terminé le 30 avril 2020

	ANNEXE A	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
FRAIS D'EXPLOITATION		
Salaires et charges sociales	292 241	469 844
Honoraires des gestionnaires de portefeuille	288 546	258 658
Honoraires des gestionnaires de portefeuille à même rendement	194 277	151 913
Honoraires des fiduciaires	39 733	34 422
Services professionnels		
Audit et consultation	210 091	169 111
Fournitures et frais de bureau	19 841	16 784
Frais de déplacement et de représentation	38 232	7 255
Frais bancaires	25 845	23 950
Perte de change		4 023
Publicité	12 828	200
Assurance vie - prime des donateurs (*)	174 897	158 007
Frais de formation	1 654	822
Télécommunications	1 204	291
	<u>1 299 389</u>	<u>1 295 280</u>

(*) La Fondation est bénéficiaire de contrats d'assurance vie pour un montant de 6 820 140 \$ (6 520 140\$ au 30 avril 2019).

	ANNEXE B	
	<u>2020</u>	<u>2019</u>
	\$	\$
FRAIS DE DÉVELOPPEMENT PHILANTHROPIQUE		
Salaires et charges sociales	813 132	681 998
Services professionnels		
Consultation	177 182	20 540
Fournitures et frais de bureau	7 107	12 304
Frais d'expédition	44 139	40 858
Publicité	10 654	34 759
Frais des activités de financement	9 412	
Frais de déplacement et de représentation	26 812	36 794
Télécommunications	3 712	2 608
	<u>1 092 150</u>	<u>829 861</u>